



20/2017

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE des Bassins Tude et Dronne aval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 19 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf juin à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rioux-Martin, sous la présidence de Monsieur BONIFACE Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaires Présents	Excusés ayant donné procuration à :	Délégués suppléants	Suppléants présents	Participent aux délibérations
AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTEAU			Mme. Myriam HUGUET		
AUBETERRE sur DRONNE	M. Jean Paul LAFRAIS	X		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	X		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD			Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY	X		M. Laurent MONTIGAUD		
BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	X		M. Francis BROUANT		
BORS de MONTMOREAU	M. Yves DUPIJY			M. Pascal BOURDIGEAUD		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE			M. Jean Claude FAURE		
BRIE sous CHALAIS	M. Olivier RIVALAN			M. Fabrice BORDE		
BROSSAC	M. Jean Pierre CHARBONNIER	X		Non désigné		
CHALAIS	M. Joël MOTY	X		M. Michel DUBREUIL		
CHALAIS	M. Marc DUFLOT	X		-		
CHAMADELLE	M. Sophie BLANCHETON	X		M. Gérard MUSSOT		
CHATIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	X		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE	X		M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
COUTRAS	M. Michel FOULHOUX	X		Mme Véronique DI CORRADO		
COUTRAS	Mme Sylvie BOISSEL	X				
CURAC	M. Noël GEORGES			M. GELINEAU YVON		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	X		M. Jérôme VRIGNAUD		
LA BARDE	M. Laurent POINEAU	X		M. Jean Michel ROUX		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	X		M. PAREJA Jean Pierre		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	X		M. Bernard CHAUVIT	X	
Les EGLISOTTES	M. Bernard NADEAU		M. Bernard GUILLEMOT	M. Francis GARETON		
Les EGLISOTTES	M. Bernard GUILLEMOT	X				
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	X		M. Joël LABROUSSE		
Les PEINTURES	M. Bruno BERTEAU	X		M. Wilfrid NERI		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	X		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Dominique CHAUMET	X		M. Michel DUBOIS		
MONTIGNAC le COQ	M. Alain DESERT			M. Damien HERY		

MONTMOREAU SAINT CYBARD	M. Bernard HERBRETEAU	X		M. Jean Claude CHAUMET		
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET	X		M. Régis STEFANIAK	X	
ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme. Géraldine BOUILLON			M. Denis AUDOIN		
RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	X		M. Adrien CHADEFAUD		
ROUFFIAC	M. Jean Marie RIBEREAU			M. Jean Pierre VINCANT		
SAINT AIGULIN	M. Patrice PELET	X		M. ALAIN CHIRON		
SAINT AIGULIN	M. Jean Pierre GOUZILH	X		-		
SAINT AMAND de MONT.	M. Michel PAUL-HAZARD	X		M. Loïc SEGUIN		
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER			M. Fabrice GUITARD	X	X
SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO	X	X
SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL			Mme Corinne BILLONNET		
SAINT-MARTIAL de MONT.	Mme Martine VAN LECKWYCK - CATRY		M. Joël BONIFACE	M. Loïc CIMETIERE		
SAINT QUENTIN de Chalais	M. Thierry JAUVIN			M. Alexandre DOUSSAINT		
SAINT-ROMAIN	M. Dominique LE GRELLE	X		M. William RICHARD		
SAINT SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole			Mme CABROL Claudia	X	X
Totaux		28	2		5	3

Date de la convocation : 12 juin 2017 2017 - Quorum : 24

Nbre total de délégués titulaires : 47 - Nbre de délégués titulaires présents : 28

Nbre total de délégués suppléants : 43 - Nbre total de délégués suppléants présents : 5

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 3

Nbre total de pouvoirs : 2

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme BOISSEL Sylvie

Nbre de votants : 33

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, technicien principal 2^e classe en charge de la mission milieux aquatiques – responsable des services
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative
- Mme AUBRIT Marie-Claire, Maire de Saint-Félix
- M. BORDE Guy, Maire de Boscamnant,
- M. ARNOUD Alain, 2^e adjoint de Saint-Christophe de Double,
- M. Jean-Pierre BARBOT, Vice-Président de la Communauté de Communes des 4B,
- M. François BASTERE, Vice-Président de la Communauté de Communes Haute Saintonge.

OBJET : Virement budgétaire n° 1 au budget primitif 2017

EXPOSE :

M. Bernard HERBRETEAU, Vice-Président rappelle au comité syndical que lors du comité syndical du 19/12/2016, une délibération (n°46/2016) avait été prise afin de permettre au Président de déposer trois dossiers de demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la restauration de la continuité écologique sur trois ouvrages syndicaux.

L'objectif était de bénéficier de financements à 100 % du montant TTC par l'Agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de l'appel à projet pour la continuité écologique.

Les trois dossiers ont été retenus lors de l'instruction préalable par l'Agence de l'eau Adour Garonne. Il faut cependant fournir des pièces complémentaires suivantes, avant le 30/06/17 :

- Les études, projets et les devis des entreprises,
- L'attestation d'inscription des travaux au budget de fonctionnement visé par le Percepteur.

Lors du vote du budget primitif 2017, il n'avait été inscrit que le montant des études projet réalisées en 2017 (27 000 € TTC), sachant que les travaux ne se feront qu'en 2018.

Afin que le Percepteur puisse nous signer l'attestation d'inscription des travaux en fonctionnement, il est nécessaire de faire des mouvements budgétaires pour 171 000 € dans le cadre des travaux à l'appel à projet « continuité écologique », selon les écritures suivantes :

FONCTIONNEMENT :

COMPTE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
61521	Entretien de terrain	+ 171 000 €	
7478	Autres organismes AEAG		+ 171 000 €

RESOLUTION :

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents décide :

- Le virement des crédits nécessaires, tels que présentés ci-dessus, dans le cadre du dossier d'appel à projet de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la restauration de la continuité écologique sur trois ouvrages syndicaux,
- De demander au percepteur l'attestation d'inscription des travaux en fonctionnement,
- De donner le pouvoir au Président de signer les pièces concernant les présentes décisions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Joël BONIFACE



